

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	5 (1897)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Variété archéologique : la Louve du Musée d'Avenches et son odyssée
<b>Autor:</b>	Secretan, Eug.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-7310">https://doi.org/10.5169/seals-7310</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VARIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

### LA LOUVE DU MUSÉE D'AVENCHES ET SON ODYSSEÉ

Depuis plus de trente ans, les visiteurs du musée d'Avenches sont intrigués par deux bas-reliefs identiques représentant la Louve allaitant Romulus et Remus. C'est à peu près la donnée de la Louve en bronze du Capitole ; mais à Avenches, l'un des bas-reliefs est en gypse, l'autre en ciment brunâtre. Le visiteur, étonné de cette répétition, s'informe et il apprend que le groupe en ciment est une copie, ni plus ni moins que l'autre.

Une copie ? Et l'original, qu'est-il devenu ? Jusqu'en novembre dernier, le concierge était amené à répondre que, depuis 1862, le propriétaire de la Louve et le Musée n'avaient pas réussi à s'entendre, et que l'original..... se trouvait quelque part à Avenches même. Et si quelque indiscret voulait en savoir plus long, il ne lui était pas difficile de recueillir, sur place, les renseignements les plus extraordinaires. Ceux qui ont encore connu l'excellent Caspari, ce conservateur modèle d'un musée archéologique, n'ont pas oublié son ton mystérieux, ses réticences tragiques quand on parvenait à lui arracher, bribe après bribe, les mésaventures de son infortunée et néfaste Louve.

Aussi l'histoire authentique a-t-elle été peu à peu couverte par les excroissances de la tradition. Une légende de la Louve est en train de se former. On vous racontera que l'ancien propriétaire, mort depuis une quinzaine d'années, en avait refusé cinquante mille francs, qu'il en voulait cent mille et davantage ; que la Confédération, à l'en croire, n'était pas assez riche pour lui payer sa Louve, mais qu'il en eût fait don au musée de sa ville natale si les Chambres fédérales avaient adopté un plan de son crû pour la correction des eaux du Jura..... On vous dira que

le moulage du bas-relief n'a pu s'exécuter qu'à la faveur des ombres de la nuit, dans une grange près de Morat, servant momentanément de refuge à la Louve et où Caspari s'était glissé furtivement avec son complice, un honorable Tessinois, dont le nom est fort bien porté, à Avenches et ailleurs. On ajoutera que le propriétaire réclamait dix mille francs de dommages-intérêt pour abus de confiance. Encore en 1883, dans l'une des meilleures brochures sur Avenches (*Auf dem Trummerfelde Aventicum*, par J. Doblhoff, un archéologue autrichien), on apprend qu'après son stage à Morat, la Louve a été achetée par un Avenchois, lequel la gardait pour lui et chez lui.

Cela étant, on comprendra que, depuis maintes années, je désirais démêler l'histoire réelle d'avec la tradition. Si j'y suis à peu près parvenu, c'est grâce aux documents qui m'ont été obligamment confiés l'autre jour par le conservateur actuel du musée, M. L. Martin.

Mais d'abord, quel est l'aspect de la Louve d'Aventicum et en quoi consiste sa valeur ? C'est donc une imitation du groupe primitif. Une imitation, pas une copie ; il existait en effet, ainsi que me l'indique M. William Cart, deux types principaux de la Louve : celle du Capitole, regardant droit devant elle, et celle dont le regard, comme à Avenches, se dirige du côté de ses nourrissons ; ce second type est fréquent sur les monnaies impériales ; l'un et l'autre forment un groupe libre, non pas un bas-relief.

A Avenches, le groupe est sculpté en haut-relief dans un bloc de calcaire jaunâtre, bruni par le temps, qui mesure actuellement 1<sup>m</sup> 10 sur 58 cm. Le groupe lui-même occupe une sorte de niche longue de 82 cm., destinée sans doute à rappeler la grotte classique de Lupercus sur le Palatin ; la Louve a une expression débonnaire, quasi maternelle, et ses deux nourrissons lui font honneur,

tellement ils sont joufflus, boursouflés. A gauche, mais confusément, un oiseau, le pic sacré, apportant la becquée à sa nichée ; à droite, encore plus confusément, un hibou, symbole jadis de la sagesse. Ce n'est pas tout ; le bloc de calcaire jurassique est taillé en prisme trapézoïde, mesurant 45 cm. d'épaisseur en bas, 12 au sommet ; la face postérieure du trapèze simule une toiture indiquée par cinq rangées de tuiles imbriquées ; sur le flanc gauche du bloc se détache nettement une oie, en souvenir sans doute des oies du Capitole, tandis que le côté droit paraît avoir été encastré contre une muraille quelconque. Notre bloc était donc visible de trois côtés ; de dimensions trop exigües pour être placé au faîte de quelque bâtiment, il faisait probablement partie d'un édifice public, en vertu même de son sujet.

En somme, la Louve d'Avenches n'a pas grande valeur artistique ; la donnée en est fréquente sur les monnaies, les sépultures, les ornements militaires (comme à Vindonissa) ; l'exécution est médiocre, et la matière choisie, le néocomien neuchâtelois, abonde dans les ruines d'Aventicum. Mais tout autre est sa valeur historique : c'est l'emblème indiscutable de la domination romaine ; à lui seul, il suffirait à proclamer qu'Aventicum fut une création de Rome. Or cet emblème n'a été retrouvé au nord des Alpes nulle part aussi accentué qu'à Avenches. A Vindonissa, par exemple, ce n'est qu'une rondelle en métal pour une poignée d'épée.

Il est donc naturel que la découverte inopinée de la Louve, le 20 novembre 1862, à la nuit tombante, sur l'emplacement dit Derrière la Tour, ait mis en émoi les archéologues de la Suisse et quelques-uns de l'étranger. Le terrain en question, alors propriété de Samuel Fornerod, forme un replat très visible entre la gare et le sommet de la colline. Des trois ouvriers qui fouillaient

pour le compte de Samuel Fornerod, un seul vit encore, M. Aug. Rosset, le surveillant des travaux du *Pro Aventico*. Non sans peine, et grâce à l'entremise de Frédéric Troyon, le propriétaire consentit au transfert du bloc d'abord jusque sur la terrasse du musée, puis dans l'intérieur du bâtiment. En vertu même de son poids — il pèse environ douze quintaux — il y resta deux années entières. C'est la première phase de son odyssée, phase mouvementée, orageuse.

Le propriétaire entendait se faire payer cher la découverte de ses ouvriers ; dans la localité, il passait pour un déséquilibré, un homme à lubies et à procès. Il ne tarda guère à en intenter un à Caspari, l'accusant d'abus de confiance pour avoir fait prendre au musée, à son insu, d'abord deux moulages en gypse, puis deux autres en ciment hydraulique (printemps 1863 et 1864); Caspari, qui connaissait son homme, un ancien ami, redoutait de le voir reprendre brusquement son bien. Le procès, discutable au point de vue strictement juridique, n'eut pas d'autres suites que de faire condamner Samuel Fornerod en justice de paix pour avoir salué Caspari de fripon et de voleur !

De plus en plus irrité, le malheureux propriétaire retire du musée sa Louve (fin novembre 1864) et se dispose à lui faire faire un tour de Suisse dans une caisse construite à cet effet et placée sur un chariot à ressort. Le char s'étant effondré sous le poids des douze quintaux, la Louve ne dépassa pas sa première étape, c'est-à-dire Morat. Là, sur sol fribourgeois, à l'abri des autorités vaudoises, elle fut entreposée chez un ami de son maître, le Dr Engelhardt. Ce provisoire dura une quinzaine d'années, jusqu'à la mort de S. Fornerod.

C'est alors, après 1880, qu'un de ses frères, M. Gérard Fornerod, ancien préfet, prit sur lui, moyennant indemnité

de quelques cents francs payés de sa poche, de réintégrer la Louve à Avenches, en sa qualité de tuteur des héritiers de son frère. Troisième phase de l'odyssée, et qui s'est prolongée une quinzaine d'années, tout comme la seconde : la Louve reposait paisiblement, sous son bahut, à l'entrée du jardin du préfet. Celui-ci n'en faisait nullement mystère et, à l'occasion, l'exhibait sans crainte.

Enfin, quatrième phase, le 30 novembre 1896, après une série de négociations et grâce à la bonne volonté des divers intéressés, la vieille Louve a franchi de nouveau le seuil du musée. L'Etat l'a payée 2000 francs ; c'est un joli denier, mais que nous voilà loin des 50,000, des 100,000 rêvés par son premier propriétaire ! En attendant qu'on lui trouve une place digne d'elle et de son poids, elle est déposée dans le corridor d'entrée, presque comme une suppliante. Et s'il y a encore, à en croire la rumeur publique, quelque vice de forme qui s'oppose à son entrée définitive dans le sanctuaire, ayons confiance : le chef du département de l'Instruction publique saura et voudra aplatisir les dernières difficultés. Il est temps, il est plus que temps que cette odyssée de trente-cinq ans prenne fin : la Louve d'Aventicum a sa place marquée au musée d'Avenches, et nulle part ailleurs.

Eug. SECRETAN.

---

## UNE RÉCENTE HISTOIRE DE LA NATION SUISSE

Le premier volume de l'*Histoire de la nation suisse*, de M. van Muyden, est terminé<sup>1</sup> ; il se compose de deux parties : les Origines et la Période héroïque, qui comprend encore les guerres d'Italie et s'arrête au seuil de la Réformation. Il faut louer dans cette œuvre la clarté répandue sur tous les sujets, la simplicité de l'exposition, l'art avec lequel l'auteur a su élaguer ce qu'il y a de trop

<sup>1</sup> Six livraisons.